

mer ici que nulle part notre règle ne souffre d'exception. Dans l'archipel malais comme dans le grand laboratoire sociologique africain, dans tous les pays du globe où l'évolution des races a dépassé la période de sauvagerie primitive, l'État est né de la subjugation d'un groupe humain par un autre groupe et sa raison d'être est, et a toujours été, l'exploitation économique des asservis.

Cette récapitulation sommaire n'a pas seulement pour but de démontrer la justesse de l'axiome fondamental que nous a donné, le premier, Ludwig Gumplowicz, le sociologue bien connu ; elle nous fait apercevoir aussi comme dans un éclair, le chemin qu'a parcouru l'État, la longue « voie douloureuse » de l'humanité, le chemin sur lequel nous le suivrons maintenant : partant de l'État conquérant primitif il se dirige à travers mille transformations vers le but suprême, la Fédération libre.

## PREMIÈRE PARTIE

### L'origine de l'Etat

Une force unique gouverne tout ce qui existe. Une force unique a développé la vie, de la cellule primitive, de l'amibe flottant sur le chaud océan des périodes primordiales jusqu'au vertébré, jusqu'à l'homme. Cette force, c'est l'instinct de conservation avec ses deux subdivisions : la « faim » et « l'amour ». A ce point la « philosophie », le besoin causal du bipède pensant, intervient dans ce jeu des forces pour soutenir, avec la faim et l'amour, l'édifice du monde humain. La philosophie, la « Représentation » de Schopenhauer n'est d'ailleurs qu'une création de l'instinct de conservation, qu'il nomme « Volonté » : c'est un organe de direction dans l'existence, une arme dans la « lutte pour la vie ». Nous aurons pourtant à reconnaître dans le besoin causal une force sociale indépendante, un facteur non négligeable dans la marche de l'évolution sociologique. Ce besoin se manifeste tout d'abord,

et se manifeste même avec une violence inouïe aux âges primitifs de la société dans les manifestations parfois si étranges de la superstition. Tirant d'imparfaites observations des conséquences entièrement logiques, la créature humaine peuple les eaux et l'atmosphère, la terre, le feu, les animaux et les plantes mêmes, bref l'univers entier de bons et de mauvais esprits. Ce n'est que beaucoup plus tard, dans ce lumineux temps moderne auquel peu de peuples parviennent, qu'apparaît la plus jeune fille du besoin causal, la science, le produit logique de l'observation raisonnée des phénomènes naturels, la science à laquelle incombe dès lors une lourde tâche : détruire la superstition aux racines profondes, liée à l'âme humaine par d'innombrables fils.

Mais bien qu'il soit indéniable que la superstition, surtout dans les périodes « extatiques » (2), ait pu agir puissamment sur le cours des événements, bien qu'elle puisse encore en temps ordinaire être un facteur important dans l'organisation de la vie sociale, la force principale de l'évolution n'en est pas moins toujours l'instinct économique, la nécessité de l'existence, cette nécessité qui contraint l'homme à conquérir pour lui et les siens la nourriture, le logement et le vêtement. Un examen sociologique — et nous entendons par là socio-psychologique — de l'évolution historique ne peut donc procéder que d'une seule manière :

il doit suivre dans leur développement progressif les méthodes de la satisfaction économique des besoins, en inscrivant à la place qui leur revient les influences de l'instinct causal.

#### a) **Moyen politique et moyen économique**

Il existe deux moyens, diamétralement opposés en principe, par lesquels l'homme, gouverné partout par le même instinct de conservation, peut arriver à satisfaire ses besoins : le travail et le rapt, le travail personnel et l'appropriation par la violence du travail d'autrui. Rapt ! appropriation par la violence ! Pour nous, enfants d'une civilisation qui repose justement sur l'inviolabilité de la propriété, ces deux expressions en évoquent immédiatement d'autres : « crime », « châtiment ». Et cette association d'idées demeure, même lorsque nous réalisons le fait que dans les conditions primitives de l'existence le brigandage sur terre et sur mer représente, avec le métier guerrier — qui ne fut longtemps que le rapt en grand organisé — la profession la plus en honneur. Aussi, afin d'avoir à l'avenir une terminologie claire, concise et nettement déterminée pour désigner ces extrêmes si importants, j'ai proposé de nommer *moyen économique* le travail personnel et l'échange équitable du propre travail contre celui d'autrui

et *moyen politique* l'appropriation sans compensation du travail d'autrui.

Ceci n'est en aucune façon une idée nouvelle ; de tous temps les historiens et les philosophes ont reconnu cette opposition et ont tenté de la faire ressortir, mais aucune de leurs formules n'a pénétré au cœur de la question. Dans aucune d'elles, il ne ressort clairement que l'opposition existe seulement dans les différents *moyens* visant un *même but* : l'acquisition de biens de jouissance. Et là est justement le nœud de la question.

On peut observer chez un penseur du rang de Karl Marx même à quelle confusion l'on arrive dès que l'on ne sépare pas strictement le but économique du moyen économique. Toutes les erreurs qui détournèrent finalement si loin de la vérité la grandiose théorie marxiste ont leur source dans ce défaut de discernement entre le but et le moyen de la satisfaction économique des besoins, confusion qui conduisit l'auteur à définir l'esclavage : catégorie économique, et la violence : puissance économique ; demi-vérités qui sont plus dangereuses que des erreurs complètes car elles sont plus difficiles à percevoir et rendent les fausses conclusions presque inévitables.

Notre distinction précise entre les deux moyens conduisant au même but nous permettra d'éviter toute confusion de ce genre. Elle nous facilitera la parfaite intelligence de l'Etat, de son origine,

sa nature et ses fins, et par là l'intelligence de l'histoire universelle puisque l'histoire n'existe de nos jours que comme histoire de l'Etat. Tant que nous ne nous serons pas élevés à la libre fédération, toute histoire universelle jusqu'à notre époque contemporaine, jusqu'à notre orgueilleuse civilisation moderne n'a et ne peut avoir qu'un seul objet : la lutte entre le moyen économique et le moyen politique.

*b) Peuples sans Etat (chasseurs et laboureurs).*

L'Etat est l'organisation du « moyen politique ». Un Etat ne peut donc prendre naissance que lorsque le moyen économique a amassé une certaine quantité d'objets destinés à la satisfaction des besoins, dont puisse s'emparer le rapt à main armée. Aussi les chasseurs primitifs n'ont-ils pas d'Etat, et les chasseurs ayant atteint un degré de civilisation plus avancé ne parviennent à fonder un Etat que lorsqu'ils trouvent à proximité et peuvent asservir des organisations économiques plus développées. Quant aux chasseurs primitifs ils vivent dans une complète anarchie.

Grosse (3) donne de ces chasseurs la description suivante :

« En l'absence d'importantes inégalités dans les fortunes la principale cause d'inégalité sociale fait

défaut. En principe tous les hommes adultes de la tribu sont égaux. Les plus âgés, en raison de leur expérience, jouissent d'une certaine autorité mais nul n'est tenu envers eux à l'obéissance. Là où des chefs isolés sont reconnus — par exemple chez les Botokudes, les Californiens du centre, les Weddas et les Mincopies — leur pouvoir est des plus restreints. Le chef n'a aucun moyen d'imposer sa volonté. D'ailleurs la majorité des tribus de chasseurs ne reconnaît aucun chef. Toute la société masculine forme encore une masse homogène non différenciée de laquelle seuls ressortent les individus que l'on croit en possession de pouvoirs magiques. »

Ce que nous trouvons ici est donc à peine une ébauche d'Etat dans le sens que les théories politiques donnent au mot et est bien loin encore de l'Etat au sens sociologique proprement dit.

Les organisations sociales des laboureurs primitifs n'offrent guère plus d'analogie avec l'Etat tel que nous le connaissons. Il n'y a pas d'Etat là où le paysan vit en liberté travaillant le sol de sa pioche. La charrue est déjà le signe caractéristique d'une forme d'exploitation plus élevée se trouvant seulement dans l'Etat : la forme de la grande exploitation employant le travail mercenaire (4). Disséminés dans des fermes, des villages isolés, divisés par les éternelles querelles intestines amenées par le bornage des propriétés et des districts,

les paysans forment une sorte de vague confédération que maintient à peine le faible lien d'une origine commune, d'un langage et d'une croyance semblables. Très rarement, une fois l'an tout au plus, la fête de quelque ancêtre fameux, de la divinité de la tribu les rassemble. Aucune autorité gouvernant la masse : les différents chefs des villages ou tout au plus des territoires ont sur leur étroit domaine une influence plus ou moins grande selon leurs qualités individuelles et surtout selon le pouvoir magique qu'on leur attribue. Tels Cunow (5) nous dépeint les laboureurs péruviens avant l'invasion des Incas, tels furent et tels sont partout les paysans primitifs de l'Ancien et du Nouveau-Monde : « Un amas de tribus autonomes sans cohésion ni organisation d'ensemble et se combattant mutuellement, chacune de ces tribus divisée en unions familiales plus ou moins indépendantes. »

Dans de telles conditions sociales il est assez difficile d'arriver à réaliser une organisation guerrière dans un but de conquête. Il est déjà bien difficile de mobiliser le district ou la tribu pour la défense commune du territoire. Le paysan est fixé au sol presque aussi fortement que les plantes qu'il cultive. Par son travail il est véritablement attaché au sillon, même lorsqu'il est légalement libre de ses mouvements. Et d'ailleurs quel pourrait être le but d'une invasion conquérante,

d'une razzia, dans une contrée peuplée exclusivement de laboureurs? Le paysan ne peut prendre au paysan rien qu'il ne possède déjà lui-même. Dans une société dont le caractère distinctif est la surabondance de terres cultivables, chaque membre ne cultive qu'autant qu'il peut consommer lui-même. Tout excédent serait inutilisable et son acquisition peine superflue même s'il était possible de conserver longtemps les récoltes, ce qui n'est pas le cas dans ces conditions primitives. D'après Ratzel le laboureur de l'Afrique centrale doit transformer rapidement en bière l'excédent de sa récolte s'il ne veut pas la perdre entièrement.

Pour toutes ces raisons l'esprit belliqueux qui caractérise le chasseur et le pasteur fait totalement défaut au laboureur: la guerre ne peut lui procurer aucun profit. Et cette disposition pacifique se trouve encore accrue du fait que ses occupations sont loin de le rendre apte aux exploits militaires. Il est robuste et persévérant mais indécis et lent de mouvements; au contraire les conditions mêmes de l'existence du chasseur et du pasteur développent en eux l'agilité et la promptitude d'action. Aussi le paysan primitif est-il généralement d'humeur plus douce que ces derniers \*. Dans les con-

\* Ce contraste psychologique qui a été souvent expressément affirmé n'est pourtant pas sans souffrir d'exception. Grosse écrit (*Formes de la famille*, p. 137): « Quelques histoires de la civilisation présentent les laboureurs comme des peuplades pa-

ditions économiques et sociales qui règnent dans les régions exclusivement agricoles il n'existe aucune différenciation tendant à imposer des formes plus élevées d'intégration, il n'existe ni nécessité, ni possibilité de subjugation guerrière d'autres peuples. Aucun Etat ne peut donc s'y constituer, aucun ne s'y est jamais créé. S'il n'y avait pas eu d'impulsion du dehors, venant de groupes menant une existence différente, il est certain que le paysan primitif n'eût jamais de lui-même inventé l'Etat.

### c) Peuples antérieurs à l'Etat

(*Pasteurs et Vikings*)

Nous trouvons par contre chez les peuples pasteurs, même lorsqu'ils vivent en tribus isolées, toute une série d'éléments favorables à la forma-

cifiques par opposition aux nomades belliqueux. Il est certain que l'on ne peut soutenir de leur genre d'occupation ce que l'on prétend de l'élevage, que sa nature prépare et dispose à la guerre. Pourtant c'est justement dans le cadre de ces occupations paisibles que nous trouvons plusieurs des peuplades les plus belliqueuses et les plus cruelles qui aient jamais existé. Les sauvages cannibales de l'Archipel Bismarck, les féroces Fidjiens, les bouchers humains du Dahomey et des Aschantis se livrent tous à la paisible culture des fruits de la terre. En admettant que tous les agriculteurs ne soient pas aussi redoutables, la douceur proverbiale de la plupart ne nous en semble pas moins plutôt problématique. »

tion de l'Etat : les plus civilisés parmi eux ont effectivement fondé des Etats presque parfaits auxquels il n'a manqué que l'ultime marque distinctive de notre conception moderne, la sédentarité sur un territoire strictement délimité.

L'un de ces éléments est purement économique. Laissant de côté les cas de violence « extra-économique » (Marx) il peut se développer dans la vie pastorale une assez grande différenciation des fortunes et des revenus. Même si nous prenons comme base primitive une parfaite égalité dans le partage des troupeaux, en très peu de temps les uns seront devenus plus riches, les autres plus pauvres. Un éleveur particulièrement habile verra ses troupeaux s'accroître rapidement ; un gardien attentif, un chasseur hardi les préservera mieux de la décimation par les fauves. La chance s'en mêle aussi : l'un trouve de gras pâturages, des sources d'eau vive, pendant que l'autre voit toutes ses possessions détruites par la maladie ou les intempéries.

L'inégalité des fortunes a partout comme conséquence inévitable l'inégalité des classes : le pasteur ruiné doit se mettre au service de celui qui est resté riche et tombe par là dans une position inférieure, dépendante. Le cas a été constaté dans toutes les contrées de l'Ancien Monde où vivent les pasteurs. Meitzen (6) donne les détails suivants sur les nomades Lapons de Nor-

vège : « Trois cents têtes de bétail sont la possession moyenne normale d'une famille : quiconque n'en possède que cent doit entrer au service des riches dont les troupeaux comptent parfois jusqu'à mille têtes. » Et le même écrivain parlant des nomades de l'Asie centrale dit : « Trois cents têtes de bétail sont la quantité nécessaire au bien-être d'une famille, cent têtes c'est la misère amenant infailliblement le servage. Le serf doit alors cultiver la terre du maître (7). » Ratzel (8) nous décrit une sorte de *commendatio* fréquente chez les Hottentots : « Les indigents cherchent à entrer au service des plus riches ; leur but unique est d'arriver à posséder du bétail. » Selon Laveleye les mêmes faits se sont produits en Irlande à l'époque primitive ; il fait même provenir l'origine et le nom même du système féodal des prêts de bestiaux faits par les riches aux membres plus pauvres de la tribu. D'après lui un *fee-od* (*Vieh-eigen*, propriété de bestiaux) fut à l'origine le premier fief par lequel le plus fort s'attacha le plus faible comme « féal » jusqu'à ce que ce dernier eût acquitté sa dette.

La place nous manque ici pour faire plus qu'indiquer combien cette différenciation d'abord économique puis sociale a dû être favorisée, même dans les sociétés pastorales pacifiques, par la cumulation des charges de grand prêtre et de sacrificateur dans le patriarcat. Le chef pouvait alors

facilement augmenter le nombre de ses troupeaux : il n'avait pour cela qu'à exploiter habilement la superstition des membres de la tribu.

Toutefois, tant que n'intervient pas le moyen politique, cette inégalité se maintient dans des limites très modestes. L'adresse et l'habileté ne sont pas forcément héréditaires, les troupeaux les plus considérables se dispersent lorsque de nombreux héritiers grandirent sous la même tente, et la fortune est inconstante. De nos jours même le plus riche des Lapons Suédois est tombé en peu de temps dans un tel état de pauvreté que le gouvernement doit pourvoir à sa subsistance. Toutes ces causes tendent constamment à rétablir de façon approximative l'égalité économique et sociale de la condition première. « Plus les nomades sont paisibles, primitifs, « authentiques », et moins nous trouvons chez eux de sensibles inégalités dans les possessions. Il est touchant de voir la joie avec laquelle un vieux prince des Mongoles-Zaizans recoit son cadeau tributaire : une poignée de tabac, un morceau de sucre et vingt-cinq kopeks (9). »

Il est réservé au moyen politique de détruire cette égalité de façon plus entière et plus durable. « Là où l'on fait la guerre, là où l'on remporte du butin, il existe des inégalités plus sensibles représentées par la possession d'esclaves, de femmes, d'armes et de coursiers de race (10). » La

possession d'esclaves ! Le nomade a découvert l'esclavage et a créé par là cet embryon de l'Etat : la première exploitation de l'homme par l'homme !

Le chasseur aussi se bat et fait des prisonniers, mais il ne les réduit pas en esclavage ; il les tue ou les adopte comme membres de sa tribu. Que ferait-il d'esclaves ? Les produits de chasse se laissent plus difficilement encore que le grain emmagasiner et « capitaliser ». La pensée de transformer un être humain en machine à travail ne pouvait naître que dans une période de l'économie où existe un fonds de biens, un « capital » exigeant l'aide de travail dépendant pour pouvoir s'accroître. Ce degré est atteint chez les pasteurs. Les membres d'une famille sans aide étrangère suffisent à peine à garder un troupeau peu nombreux et à le protéger contre les ennemis du dehors, hommes ou animaux. Avant l'intervention du moyen politique les aides auxiliaires ne se trouvent qu'en très petit nombre : quelques membres appauvris de la tribu, quelques fugitifs appartenant à des tribus étrangères et que nous trouvons partout comme protégés dépendants dans le train des grands possesseurs de troupeaux (11). Ici et là une peuplade appauvrie entre à demi volontairement au service d'une plus riche. « Les positions réciproques des peuples sont déterminées par l'état de leurs possessions respectives. Ainsi les Toungouses qui sont très

pauvres s'efforcent de rester dans le voisinage des établissements des Tschouktchis qui possèdent de grands troupeaux de rennes. Les riches Tschouktchis emploient les Toungouses comme bergers et leur donnent des rennes comme rétribution de leurs services. » De même l'asservissement des Samoyèdes de l'Oural par les Sirjaines n'a été que la conséquence finale de l'usurpation graduelle de leurs pâturages (12).

Al'exception de ce dernier cas, qui se rapproche déjà de la formule de l'Etat, les quelques membres « sans capital » subsistant dans une tribu ne suffiraient pas à garder des troupeaux très nombreux. Et pourtant la nature même de l'exploitation impose la division des troupeaux. Un même pâturage ne peut nourrir qu'un nombre limité de bestiaux et les chances de garder intact le nombre de bêtes élevées s'accroissent avec la possibilité de les répartir sur plusieurs pâturages. Alors les maladies, les intempéries, etc., ne peuvent en détruire qu'une partie et l'ennemi du dehors ne peut pas non plus tout dérober à la fois. Chez les Herreros par exemple « tout propriétaire un peu aisé est forcé d'avoir, à côté de son habitation principale, plusieurs pâturages où les frères cadets, ou d'autres parents, ou à leur défaut des serviteurs âgés et fidèles, sont chargés de la surveillance des troupeaux » (13).

Aussi le nomade épargne-t-il son prisonnier

de guerre : il peut l'utiliser comme esclave à la garde du bétail. Nous pouvons encore observer la transition entre l'usage de la mise à mort et celui de la mise en esclavage dans une cérémonie du culte des Scythes : sur cent prisonniers de guerre un seul est sacrifié lors des grands festins de la tribu. Lippert qui mentionne ce fait y voit (14) « une restriction naissante dont la raison est évidemment la valeur qu'acquiert le prisonnier comme serviteur possible ».

Avec l'incorporation des esclaves dans la tribu pastorale nous avons l'Etat dans ses éléments essentiels : il n'y manque que l'occupation permanente d'un territoire délimité. Cet Etat a pour *forme* la domination et pour *substance* l'exploitation économique d'instruments humains de travail. Et dès lors la différenciation économique et la formation de classes sociales vont pouvoir progresser à grands pas. Les troupeaux des chefs, habilement divisés, gardés soigneusement par de nombreux bergers armés, maintiennent leur effectif plus aisément que ceux des autres membres de la tribu. Ils s'accroissent en nombre plus rapidement aussi, grâce à la plus grande part de butin que reçoit le riche, proportionnellement à la quantité de guerriers asservis qu'il peut mettre sur pied. La grande prêtrise joue aussi son rôle et il se creuse ainsi entre les membres jadis égaux de la tribu un abîme de plus en plus profond, jus-

qu'à ce qu'une véritable aristocratie, composée des riches descendants des riches patriarches, se dresse enfin en face de la plèbe.

« Les Peaux-Rouges, même ceux qui possèdent l'organisation la plus avancée, n'ont développé ni aristocratie, ni esclavage \* et c'est par là principalement que leurs institutions se distinguent de celles de l'Ancien-Monde. L'esclavage, comme l'aristocratie, ne prospère que sur le sol patriarcal des peuples se livrant à l'élevage des troupeaux (15). » Nous trouvons chez tous les pasteurs parvenus à un certain degré de civilisation la division sociale en trois classes distinctes : aristocratie (princes des tribus de la Bible), hommes libres et esclaves. D'après Mommsen (16) « tous les peuples indo-germans possèdent l'esclavage comme institution légale ». Et ce qui est rapporté des Aryens, des Sémites d'Asie et d'Afrique (Maïsaï et Vahouma) et des Mongols s'applique également aux Hamites. Chez les Fellata du Sahara « la société se divise en princes, chefs, hommes francs (hommes libres n'ayant que des possessions modestes) et esclaves » (17). Il en est de même chez les Hovas (18), chez les peuples de même race de la Polynésie, les Nomades de la mer, bref

\* Cette assertion de Lippert n'est pas tout à fait juste. Les chasseurs et pêcheurs du Nord-Ouest de l'Amérique ayant une organisation d'existence sédentaire possèdent les deux : aristocratie et esclavage

partout où l'esclavage est organisé en institution légale. Etant donné des conditions identiques la nature humaine se développe partout de la même manière, sans distinction de couleur ni de race.

Le pasteur s'habitue ainsi graduellement au métier guerrier et à l'exploitation de l'homme en tant que moteur à travail. Son genre de vie même le pousse forcément à employer de plus en plus le « moyen politique ».

Il est physiquement plus robuste que le chasseur primitif et ne lui est inférieur en rien comme adresse et décision : les moyens de subsistance du chasseur sont trop incertains pour qu'il puisse atteindre le maximum de taille et de force dont sa race est capable. Le pasteur au contraire, qui a dans le lait de ses troupeaux une source constante de nourriture, qui peut avoir de la viande à volonté, arrive presque partout à une taille de géant, le Nomade Aryen avec ses troupeaux de chevaux tout comme les possesseurs de troupeaux bovins d'Asie et d'Afrique, par exemple les Zoulous. De plus la tribu de pasteurs est supérieure en nombre à la horde de chasseurs, d'abord parce qu'elle peut tirer d'un terrain donné une plus grande quantité de nourriture, et surtout parce que la possession de lait animal, en abrégant la période d'allaitement, permet une succession plus rapide des naissances ainsi que l'arrivée à l'âge adulte d'un plus grand nombre d'enfants.

C'est ainsi que les steppes fertiles de l'Ancien Monde sont devenues ces inépuisables réservoirs humains aux débordements périodiques, véritables « *vagina gentium* ».

Comparés aux chasseurs les pasteurs se distinguent donc par un nombre plus considérable de guerriers valides, plus robustes individuellement et dans leur masse au moins aussi mobiles que la horde de chasseurs, beaucoup plus rapides même car beaucoup sont montés (chevaux ou chameaux). Et cet ensemble plus considérable de forces individuellement supérieures est maintenu par une organisation telle que seule peut la créer le patriarcat autoritaire, rompu au commandement d'une masse d'esclaves. Comment mettre en parité cette organisation préparée et développée par les conditions mêmes de l'existence et le faible lien d'obéissance qui unit le jeune guerrier des chasseurs à son chef ?

Le chasseur poursuit son gibier seul ou par petits groupes ; c'est réuni en grandes masses dans lesquelles l'individu se trouve parfaitement protégé que le pasteur avance, formant un véritable corps d'expédition dont les haltes sont comme des campements fortifiés. Ainsi la pratique des manœuvres de tactique, l'esprit de méthode et la discipline stricte se développent tout naturellement. « On ne risque guère de se tromper, remarque Ratzel (19), en mettant au nombre des forces disci-

plinatrices de la vie du nomade l'ordre invariable de campement. Chaque homme, chaque objet a sa place immuable : de là la rapidité et le bon ordre avec lesquels on installe et lève le campement. Il ne vient à l'esprit de personne de changer de place sans commandement ou sans raison impérative. C'est seulement grâce à cette sévère discipline qu'il est possible, dans l'espace d'une heure, d'empaqueter et de charger la tente avec tout son contenu. »

La même discipline, établie de toute antiquité, éprouvée à la chasse et dans les expéditions pacifiques, gouverne également les marches guerrières de la tribu. Les pasteurs deviennent ainsi des combattants de profession, et même, tant que « l'Etat » n'a pas créé d'organisations plus parfaites et plus puissantes, des combattants invincibles. Pasteur et guerrier deviennent des termes synonymes. Ce que rapporte Ratzel des nomades de l'Asie centrale (20) s'applique également à tous les autres : « Le nomade est en tant que pasteur un concept économique et en tant que guerrier un concept politique. Il est toujours prêt à abandonner son occupation, quelle qu'elle soit, pour la guerre et le brigandage. Pour lui tout dans l'existence a deux faces, pacifique ou belliqueuse, honnête ou spoliatrice et il montre selon les circonstances tantôt l'une et tantôt l'autre. La pêche et la navigation exercées par le Turcoman transcas-

pien se transforment en piraterie... La marche du peuple pasteur, paisible en apparence, décide la marche de guerre, la houlette de berger devient une arme redoutable. A l'automne, lorsque les chevaux reviennent plus robustes du pâturage et que la seconde tonte des moutons est terminée, le nomade cherche dans sa mémoire quelle expédition de vengeance ou de rapine (*baranta*, mot à mot, faire, ou voler des bestiaux) il a remis jusque-là. C'est l'expression d'un droit du plus fort qui dans les querelles d'intérêt, les affaires d'honneur, les vendettas, cherche sa vengeance et son otage dans ce que l'ennemi possède de plus précieux : ses troupeaux. Les jeunes gens qui n'ont pas encore pris part à une *baranta* doivent conquérir avec le nom de « Batir » (héros) le droit à l'honneur et à la considération de tous. Au plaisir de l'aventure s'ajoute l'attraction du gain ; et ainsi prend naissance la triple progression descendante : vengeur, héros et brigand. »

Chez les Nomades de la mer, les Vikings, nous trouvons exactement les mêmes conditions ; et même, dans les cas les plus importants pour le cours de l'histoire universelle, les nomades de la mer sont simplement des nomades terriens qui ont changé d'élément.

L'exemple des Turcomans transcasiens (21) cité plus haut nous montre avec quelle facilité le pasteur échange dans ses expéditions de rapine

le cheval ou le « vaisseau du désert » contre le « coursier des mers ». Un autre exemple est celui des Scythes : A peine ont-ils appris l'art de naviguer que ces « pasteurs errants, la race fameuse des Hippomolgues d'Homère, les plus justes des hommes qui ne vivaient que de lait » (Iliade, ch. XIII, 3) se transforment, tout comme leurs frères baltes et scandinaves, en intrépides marins. Strabon écrit (Cas., p. 301) : « Depuis qu'ils se sont aventurés sur les mers, leur caractère s'est entièrement détérioré ; ils vivent de piraterie, massacrent les étrangers et sont en relations avec de nombreuses tribus dont ils partagent le *commerce* et les dissipations (22). »

S'il est vrai que les Phéniciens aient appartenu à la race sémite leur transformation de nomades terriens en nomades maritimes, en pirates, serait également un exemple de cet ordre de faits d'une importance considérable dans l'histoire universelle.

Il en fut probablement de même en ce qui concerne la majorité des nombreux peuples qui, des côtes de l'Asie Mineure, de la Dalmatie et de l'Afrique Septentrionale, rançonnèrent les contrées prospères de la Méditerranée depuis les temps les plus reculés dont font mention les monuments égyptiens (les Hellènes ne furent pas admis en Egypte) jusqu'à l'époque contemporaine (pirates du Rif). Les Maures de l'Afrique Septen-

trionale, Arabes ou Berbères d'origine mais nomades terriens en tous les cas, sont sans doute l'exemple le plus universellement connu de ces transformations.

Toutefois les nomades maritimes, les pirates, peuvent aussi se développer directement de l'état de peuples pêcheurs sans traverser d'état pastoral intermédiaire. Nous avons déterminé les raisons de la supériorité du pasteur sur le laboureur : l'effectif relativement important des hordes et le genre d'occupations développant chez l'individu le courage et la décision en soumettant la masse dans son ensemble à une stricte discipline. Tout cela s'applique également aux pêcheurs des côtes. Les riches pêcheries permettent une densité de population considérable, comme on peut le constater chez les Indiens du Nord-Ouest (Tlinkites, etc.) ; elles rendent aussi l'esclavage possible, le travail de l'esclave employé à la pêche rapportant plus que ne coûte sa nourriture. Nous trouvons ici, cas unique chez les Peaux-Rouges, l'institution de l'esclavage développée ; et nous y trouvons aussi comme conséquence inévitable des inégalités économiques permanentes entre les hommes libres, inégalités qui amènent finalement, tout comme chez les pasteurs, une sorte de ploutocratie. L'autorité sur les esclaves engendre, ici comme là, l'habitude de la domination et la prédilection pour l'emploi du

moyen politique, et la stricte discipline développée par la navigation favorise encore ces penchants. « Un des grands avantages de la pêche en commun est la stricte discipline inculquée aux équipages ; sur les grandes barques les hommes choisissent un chef auquel est due une obéissance absolue, tout succès dépendant de cette soumission. Le gouvernement du vaisseau prépare et facilite celui de l'Etat. Dans l'existence d'une peuplade comme celle des habitants des Iles Salomon, classés habituellement parmi les plus sauvages, la navigation est le seul élément de concentration des forces (24). » Si les Indiens du Nord-Ouest ne sont pas devenus d'aussi fameux pirates que leurs frères de l'Ancien Monde, c'est qu'aucune civilisation prospère ne s'est développée à leur portée : tous les pêcheurs organisés se livrent à la piraterie.

Pour toutes ces raisons les Vikings, tout comme les pasteurs, sont à même de choisir le moyen politique comme base de leur existence économique et comme eux ils sont devenus des fondateurs d'Etat sur une grande échelle. Dans les chapitres suivants nous aurons à distinguer les « Etats maritimes » fondés par les Vikings des « Etats territoriaux » établis par les pasteurs ou, dans le Nouveau-Monde, par les chasseurs. Nous nous occuperons des premiers plus en détail lorsqu'il sera question des fins de l'Etat Féodal Développé. Pour

le moment, et tant que nous ne traitons que de la formation de l'État Féodal Primitif, nous nous bornerons à l'examen de l'État Territorial, laissant de côté l'État maritime. Ce dernier en effet, bien que présentant dans ses grandes lignes la même nature et le même développement que l'État Territorial, laisse moins clairement reconnaître la marche typique de l'évolution.

#### d) La genèse de l'Etat

Les hordes de chasseurs, peu nombreuses et à peine disciplinées, auxquelles venaient parfois se heurter les pasteurs, étaient naturellement incapables de soutenir le choc. Elles se retiraient dans les steppes et les montagnes où les pasteurs ne les poursuivaient pas, ne pouvaient pas les poursuivre par suite du manque de pâturages. Parfois le chasseur entraît avec son ennemi dans une sorte de relation dépendante, de « clientèle » ; ce cas s'est présenté assez fréquemment, surtout en Afrique, dès les temps les plus reculés. Des chasseurs dépendants de ce genre pénétrèrent dans les terres du Nil avec les Hyksos. Le chasseur néanmoins paie bien un faible tribut, une partie du produit de sa chasse, en échange de la protection accordée ; il se prête assez bien aux emplois d'éclai-

reur, de sentinelle, mais anarchiste inné il se laisse exterminer plutôt que d'accepter la contrainte d'un travail régulier. C'est pourquoi jamais une formation d'État n'a résulté de ces collisions.

Pas plus que le chasseur le paysan n'est en état de résister avec sa milice indisciplinée à l'invasion des pasteurs, même lorsqu'il a l'avantage du nombre. Mais le paysan ne fuit pas car il est fixé au sol qu'il cultive et il a l'habitude d'un travail régulier. Il demeure, se laisse asservir, et paie tribut à son vainqueur. *Telle est l'origine de la formation de l'Etat dans l'Ancien-Monde.*

Dans le Nouveau-Monde où les grands ruminants, bœufs, chevaux, chameaux, manquent à l'origine, nous trouvons le rôle du pasteur tenu par le chasseur, toujours très supérieur au laboureur par l'habitude des armes et une certaine discipline guerrière. « L'opposition civilisatrice que nous trouvons dans l'Ancien-Monde entre les peuples pasteurs et les peuples laboureurs se réduit dans le Nouveau à une simple différence entre les tribus nomades et les tribus sédentaires. Les hordes sauvages du Nord avec leur organisation militaire très avancée luttent contre les Toltèques voués exclusivement à l'agriculture. »

Ceci ne s'applique pas seulement au Pérou et au Mexique mais à l'Amérique tout entière, une preuve nouvelle de l'assertion que la nature humaine est partout la même et s'affirme identique

sous les conditions économiques et géographiques les plus différentes. Partout où l'occasion s'en présente l'homme, quand il en a le pouvoir, préfère le moyen politique au moyen économique. Et non pas seulement l'homme : Maeterlinck dans sa *Vie des Abeilles* raconte que lorsque ces intelligentes bestioles se sont rendu compte que l'on peut se procurer le miel en pillant une ruche étrangère sans avoir à s'astreindre à un labeur pénible, elles sont à jamais perdues pour le moyen économique. Les abeilles diligentes sont devenues des abeilles pillardes.

Laissant de côté les formations d'Etat du Nouveau-Monde qui sont sans importance pour les grandes lignes de l'histoire universelle, nous trouvons comme force motrice de l'histoire, comme raison créatrice de tous les États, l'opposition entre laboureurs et pasteurs, entre travailleurs et pillards, entre la steppe et la plaine. Ratzel, qui étudie la sociologie du point de vue géographique, exprime ceci très justement : « Le fait que nous nous trouvons maintenant en présence non plus de tribus mais d'États, et même d'États d'une certaine puissance, nous prouve irréfutablement que le nomade n'est pas exclusivement un élément destructeur vis-à-vis de la civilisation sédentaire. Le caractère guerrier du nomade renferme une puissance créatrice d'Etat dont nous trouvons la trace dans les grands États asiatiques sous la domination

d'armées et de dynasties de nomades : la Perse gouvernée par les Turcs, la Chine conquise et régie par les Mongoles et les Mandchous, les États Mongoles et Radjpouts de l'Inde. Cette force créatrice se manifeste clairement de nos jours encore sur la frontière soudanaise où la fusion des éléments, antagonistes d'abord, puis associés en une action féconde, n'a pas atteint un degré aussi avancé. C'est là, sur ce terrain où les peuples nomades et agriculteurs se trouvent constamment en contact, que l'on voit mieux que partout ailleurs combien il est faux d'attribuer à l'effet d'une activité pacifique les grands résultats de l'impulsion civilisatrice des nomades. Cette impulsion, se basant dans son essence sur les tendances belliqueuses des tribus, est au contraire en opposition avec les tendances de pacification civilisatrice auxquelles elle nuit même tout d'abord. La force de cette impulsion réside dans la capacité que possèdent les nomades de rassembler fortement les peuplades sédentaires et peu homogènes. Certes, ils ont beaucoup à apprendre de leurs vaincus. Mais ce que ceux-ci, travailleurs assidus, artisans habiles, ne possèdent pas, et ne peuvent pas posséder, c'est l'énergie et la force de commandement, c'est l'esprit conquérant et surtout la capacité d'organisation politique et de subordination. Par là les seigneurs arabes dominant leurs populations nègres du Soudan comme les Mandchous

dominant les Chinois. Ici s'affirme la même loi universelle, valable à Tombouctou comme à Pékin, qui décrète que les plus parfaites formations d'Etat ont toujours lieu dans des territoires fertiles, bornés par de vastes steppes, où une haute culture matérielle de peuples sédentaires est violemment annexée par des nomades énergiques, au caractère autoritaire et belliqueux » (26).

On peut distinguer six périodes distinctes dans le développement de l'Etat né de la subjugation d'un peuple de laboureurs par une tribu pastorale ou par des nomades maritimes. En les décrivant nous ne prétendons pas avancer que dans chaque cas particulier le développement historique ait dû en parcourir l'échelle entière, degré par degré. Sans doute rien de ce que nous exposons ici n'est pure construction théorique, l'histoire et l'ethnologie nous fournissent de nombreux exemples pour chacune des périodes : mais s'il y a des Etats qui semblent les avoir traversées toutes, le plus grand nombre a sauté un ou plusieurs degrés.

Durant la première période c'est le rapt, le meurtre, c'est la guerre de frontière ! Incessamment le combat fait rage, un combat qui ne connaît ni paix ni trêve. Hommes massacrés, femmes et enfants enlevés, troupeaux dérobés, fermes incendiées ! Les agresseurs sont-ils repoussés ils reviennent à la charge plus nombreux que jamais, animés du désir de vengeance. Parfois la communauté des paysans

fait un effort violent, rassemble sa milice, réussit peut-être une fois à forcer au combat l'ennemi généralement insaisissable et à lui ôter pour quelque temps l'envie de revenir. Mais la mobilisation est par trop lente, l'approvisionnement dans le désert trop difficile pour les troupes paysannes qui ne transportent pas avec eux, comme le fait l'ennemi, leur réserve de nourriture, les troupeaux. Nous avons pu voir, lors de l'expédition contre les Herreros dans l'Afrique du Sud-Ouest, tout ce qu'a eu à supporter une force supérieure bien disciplinée, ayant derrière elle des bataillons du train, des chemins de fer et les millions de l'empire allemand, avant de parvenir à se rendre maître d'une poignée de pasteurs guerriers. Puis enfin l'esprit de clocher est très fort et au pays les champs restent en friche. C'est pourquoi en pareil cas la troupe peu nombreuse mais homogène et aux mouvements rapides l'emporte presque toujours sur la plus grande masse sans unité.

Telle est la première période de la formation de l'Etat. Elle peut se prolonger pendant des centaines, des milliers d'années même, comme nous le montre l'exemple suivant des plus caractéristique : « Chaque territoire de pacage d'une tribu turcomane était borné autrefois par une vaste zone que l'on pourrait qualifier de « territoire de butin » de ces tribus. Tout le Nord et l'Est du Khorassan ont appartenu pendant de longues

années aux Turcomans, Iomoudes, Goclanes et autres peuplades des steppes avoisinantes beaucoup plus qu'à la Perse dont l'autorité restait purement nominale. De même les territoires limitrophes entre Khiva et Boukhara étaient continuellement en butte aux expéditions pillardes des Tekintzènes avant que l'on y eût introduit, usant de force ou de ruse, d'autres tribus turcomanes faisant office de tampon. Nous trouvons d'innombrables faits à l'appui dans l'histoire des chaînes d'oasis reliant l'Est à l'Ouest de l'Asie à travers les déserts centraux. Là, la domination chinoise se maintient depuis l'antiquité, grâce à la possession de points stratégiques, célèbres dans l'histoire universelle, tels que l'oasis de Chami. Constamment les Nomades venant du Nord ou du Sud tentèrent de pénétrer dans ces îlots de terrain plus fertile qui leur apparaissaient sans doute comme de véritables îles bienheureuses, et, vainqueurs ou vaincus, la steppe protectrice leur était ouverte. Bien que le péril le plus menaçant soit écarté par suite de l'affaiblissement constant du Mongolisme et de l'occupation effective du Thibet, la dernière insurrection des Dourganés n'en a pas moins montré avec quelle facilité les flots d'une peuplade nomade peuvent envahir ces îlots de civilisation dont l'existence ne pourrait être assurée que par la complète disparition de la vie nomade, condi-

tion impossible à réaliser tant qu'il y aura des steppes dans l'Asie centrale » (27).

On peut aussi ranger comme appartenant à cette première période de l'Etat les grandes invasions mentionnées dans l'histoire du Monde Ancien en tant qu'elles eurent pour but non la conquête mais le pillage pur et simple. Telles les invasions qui se déversèrent sur l'Europe occidentale : Celtes, Germains, Huns, Avars, Arabes, Hongrois, Tartares, Mongols et Turcs venant du continent, Vikings et Sarrasins venant de la mer. Ces expéditions qui submergeaient des continents entiers, bien au delà des frontières du territoire habituel de pillage, avançaient, se retiraient, réapparaissaient pour disparaître enfin ne laissant derrière elles que des ruines. Parfois aussi les masses conquérantes se fixaient sur un point quelconque du territoire envahi, et, passant sans transition de la première à la sixième et dernière période du développement de l'Etat, elles établissaient une domination permanente sur les populations paysannes. Ratzel donne une excellente description de ces migrations des peuples :

« Les expéditions des grandes hordes de nomades dont l'Asie Centrale en particulier submergea avec une violence inouïe les pays environnants présentent un frappant contraste avec cette pénétration lente et pacifique. Les nomades de cette région, de même que ceux de l'Arabie et

de l'Afrique Septentrionale, joignent à la mobilité propre à leur genre d'existence, une parfaite organisation, ramassant et unissant la masse dans la poursuite d'un but commun. La vie nomade, basée comme elle est sur le sentiment de solidarité du patriarcat, favorise le développement de puissances despotiques d'une portée considérable. De là prennent naissance ces mouvements des masses qui sont aux mouvements constants de l'humanité ce qu'est le courant d'un torrent dévastateur au ruissellement paisible d'une source. Leur importance ressort des annales de la Chine, de l'Inde, de la Perse non moins clairement que de celles de l'Europe. Tels les nomades errent dans leurs vastes pâturages avec leurs femmes, leurs enfants, leurs esclaves, leurs chariots, leurs troupeaux et tout leur avoir, tels ils envahissent les contrées avoisinantes et ce que cet encombrement leur fait perdre en rapidité est compensé par l'avantage que leur assure leur masse. Ils avancent, refoulant devant eux les populations épouvantées, et se répandent sur le territoire conquis. Emmenant partout avec eux toutes leurs possessions ils s'installent ainsi sur leurs nouveaux territoires et c'est à ce fait surtout que leurs établissements doivent leur importance ethnographique. Rappelons pour mémoire les invasions des Magyars en Hongrie, des Mandchous en Chine et celles des peuplades turques dans les

territoires compris entre la Perse et l'Adriatique » (28).

Ce qui est rapporté ici des peuples pasteurs de race hamite, sémite, mongole et même en partie aryenne, s'applique aussi aux nègres de pure race lorsqu'ils se livrent aux occupations pastorales. « Il y a dans le caractère belliqueux des tribus pastorales cafrés une force d'expansion latente qui n'a besoin que d'un but tentant pour amener des résultats considérables et bouleverser de fond en comble les conditions ethnologiques de vastes territoires. Ce but a été pour eux la conquête de l'Afrique Orientale, une contrée dont le caractère géographique avait favorisé le développement de nombreuses et prospères peuplades de laboureurs pacifiques sans cependant, comme dans les terres de l'intérieur, prohiber l'élevage par ses conditions climatiques, ce qui eut paralysé dès le début la force d'attaque des nomades. Comme un torrent dévastateur les tribus errantes cafrés se répandirent sur les terrains fertiles du Zambèze jusqu'aux hauts plateaux situés entre le Tanganyika et le littoral où ils rencontrèrent dans l'Ounyamvesi l'avant-garde d'un peuple hamite venant du Nord, les Vatousi. Une partie de l'ancienne population de ces territoires a été exterminée, une partie, réduite en esclavage, cultive le terrain jadis libre de leurs ancêtres, le reste enfin ou n'a pas encore abandonné

la lutte ou vit en paix dans les établissements que le flot de la conquête a épargnés » (29).

Ce qui s'est passé là devant nos yeux, ce qui s'y passe encore de nos jours, c'est aussi « ce qui a ébranlé depuis des siècles l'Afrique Orientale depuis le Zambèze jusqu'à la Méditerranée ». La première de ces fondations d'Etat dont l'histoire fasse mention est l'invasion des Hyksos, la subjugation de l'Égypte pendant une période d'au moins cinq siècles par les pasteurs des déserts du Nord et de l'Est, « races alliées de ces peuplades qui, de nos jours encore, font paître leurs troupeaux entre le Nil et la Mer Rouge » (30). D'autres Etats se formèrent encore en grand nombre sur les bords mêmes du Nil et dans les territoires du Sud jusqu'au royaume du Mouata-Jamvo, situé à la lisière méridionale du Congo, dont les marchands portugais en Angola mentionnent l'existence vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, et jusqu'au royaume d'Ouganda qui n'a succombé que récemment à l'organisation militaire supérieure des Européens. « Jamais, en aucun lieu, le désert et la civilisation n'ont pu exister en paix l'un près de l'autre, mais leurs luttes sont uniformes et pleines de répétitions » (31).

« Uniforme et pleine de répétitions ! » telle est en somme l'histoire universelle dans ses grandes lignes car l'âme humaine présente partout une grande uniformité dans ses caractères essentiels,

et répond de la même manière aux mêmes influences de milieu, quelle que soit la race ou la couleur, sous les tropiques comme dans les zones tempérées. Il faut seulement reculer assez loin, placer le point d'observation assez haut, pour que le jeu bigarré des détails ne nous cache plus les grands mouvements des masses. Alors les « modi » de l'humanité qui, toujours en mouvement, lutte, souffre, et travaille, disparaissent à nos yeux et sa « substance » éternellement même et éternellement renouvelée, immuable dans le changement même, nous découvre ses lois « monotones ».

Peu à peu, de cette première période se développe la seconde, notamment lorsque le paysan assagi par mille défaites s'est résigné à son sort et a renoncé à la lutte. Alors les nomades les plus sauvages commencent à se rendre compte qu'un laboureur assommé ne peut plus labourer, qu'un arbre abattu ne peut plus porter de fruits. Dans son propre intérêt il laisse vivre l'homme, il épargne l'arbre quand il le peut. L'expédition nomade fait encore irruption dans le pays, armée jusqu'aux dents, mais son but n'est plus la guerre proprement dite, le rapt et la violence. Elle n'incendie et ne massacre qu'autant qu'il est nécessaire pour maintenir un respect salutaire chez les vaincus ou pour briser des résistances isolées. En général, en principe, d'après un droit consacré par l'usage — le commencement de tout droit d'E-

tat — le pasteur ne prend plus au paysan que son superflu ; il lui laisse sa maison, ses instruments de travail et de quoi subsister jusqu'à la prochaine récolte \*. Le pasteur, durant la première période, peut être comparé à l'ours détruisant une ruche pour en dérober le miel ; dans la seconde c'est l'apiculteur laissant aux abeilles assez de miel pour leur permettre de subsister pendant l'hiver.

Entre la première et la seconde période il s'est fait un énorme pas en avant, un énorme progrès au point de vue économique comme au point de vue politique ! A l'origine l'industrie de la tribu pastorale est toute d'appropriation : impitoyablement la jouissance présente détruit la source de richesses de l'avenir. Maintenant cette industrie est devenue « économique », car agir économiquement, c'est administrer sagement son bien, c'est restreindre la jouissance présente pour assurer celle de l'avenir. Le pasteur a appris à « capitaliser ». Politiquement aussi il y a là un progrès énorme. L'étranger jusqu'alors proie hors la loi, a acquis une valeur, il est reconnu comme source

\* Garder de nombreux esclaves est impossible : il serait trop difficile de les nourrir. On maintient plutôt toute la population en sujétion, ne leur laissant que ce qui est absolument indispensable pour subsister. De cette manière des oasis entières sont transformées en domaines que l'on visite à l'époque de la moisson afin de dépouiller les habitants : une forme de domination caractéristique du désert (Ratzel, t. I, ch. 2, p. 393, des Arabes).

de richesses. Sans doute c'est le commencement du servage, de l'oppression, de l'exploitation, mais c'est aussi le commencement d'une organisation sociale supérieure s'étendant au delà des limites du cercle familial. Et déjà, comme nous l'avons vu, le premier lien d'une relation légale se noue par-dessus l'abîme entre pillards et pillés jusque-là ennemis mortels.

Le paysan a désormais une sorte de droit à l'existence ; tuer celui qui ne résiste pas ou le dépouiller entièrement est devenu répréhensible. Et ce n'est pas tout. Des fils plus fins, plus délicats se tissent en une trame encore bien fragile, des relations se nouent, plus humaines que ne le comporte le brutal pacte de partage selon le principe de la *partitio leonina*. Comme le pasteur ne se heurte plus au paysan dans le feu du combat seulement, il arrive qu'une timide prière soit exaucée, qu'une plainte fondée soit entendue. L'impératif catégorique de l'équité : « Ne fais pas à autrui, etc. », auquel le pasteur obéit implicitement dans ses relations avec ses parents et les membres de la tribu, cet impératif commence pour la première fois, bien timidement encore, à parler pour l'étranger. Là est le germe de ce grandiose processus de fusion extérieure qui, des petites hordes, a fait les peuples, les nations et qui un jour emplira de vie l'idée : Humanité ! Là est aussi le germe de ce rapprochement intérieur

des êtres jadis divisés, qui de la haine des βάρβαροι mène à l'humanisme universel du christianisme et du bouddhisme.

*Nationalité et Etat, Droit et Organisation économique supérieure, avec tous les développements et ramifications qu'ils ont produits et produiront encore, tous ont pris naissance simultanément en cet instant d'une importance unique dans l'histoire du monde où, pour la première fois, le vainqueur épargna le vaincu afin de l'exploiter de façon permanente.* Car tout ce qui est humain a ses racines dans l'obscur domaine de l'animalité, l'amour et l'art tout comme l'Etat, le Droit ou l'Economie.

Bientôt surgit un nouveau facteur qui noue plus étroitement encore ces relations ébauchées. Le désert renferme outre l'ours transformé en apiculteur de nombreux « Bruins » également friands de miel. Nos pasteurs leur barrent la piste et défendent leur ruche. Dès qu'un danger les menace les paysans appellent maintenant les pasteurs à leur secours : déjà ils leur apparaissent, non plus comme pillards et meurtriers mais comme protecteurs, comme sauveurs. Que l'on se représente la joie du paysan lorsque la troupe de vengeurs ramène au village en même temps que les femmes ou les enfants enlevés, les têtes fraîchement coupées ou les scalps des ennemis. Ce ne sont plus de simples fils qui se nouent ici c'est

un lien d'une force, d'une résistance incroyable. Là se montre l'essence de la force d'intégration qui, à la longue, de deux groupes ethnologiquement étrangers, souvent même de langage et de races différentes, fera un peuple possédant une langue, une religion, un sentiment national. Peines et besoins, victoire et défaite, chants de triomphe et plaintes funéraires, tout est désormais commun. Un immense territoire neuf s'est ouvert où maîtres et sujets ont les mêmes intérêts : cela suffit à engendrer un courant de sympathie, presque de solidarité. De plus en plus chaque partie pressent et reconnaît en l'autre un *être humain*. La similarité des dispositions est ressentie là où auparavant la disparité des dehors, de la mise, des langues et des religions excitait la haine et la répulsion. On commence à se comprendre, d'abord au sens absolu du langage et puis très vite aussi moralement, et le réseau des rapports intimes va se resserrant toujours davantage.

Cette deuxième période de la fondation de l'Etat en contient dans l'ébauche tous les éléments caractéristiques. Aucun progrès ultérieur ne peut se comparer en importance à celui qui de l'ours a fait l'apiculteur. Nous nous bornerons donc maintenant à de brèves indications.

Dans la troisième période la population paysanne apporte elle-même au camp des pasteurs son « superflu » devenu « tribut ». Cette innova-

tion présente pour les deux parties des avantages considérables : avantage pour les paysans comme les petites irrégularités attachées à la forme précédente des levées d'impôts, hommes assommés, femmes violées, fermes incendiées, etc., cessent maintenant entièrement ; avantage aussi pour les pasteurs parce qu'ils n'ont plus dorénavant dans cette affaire, pour employer les termes commerciaux, ni frais divers ni perte de temps et qu'ils peuvent consacrer leur temps et leur énergie disponibles à l'extension de l'exploitation, autrement dit à la subjugation d'autres peuplades paysannes.

Nous trouvons cette forme de tribut mentionnée dans les chroniques des temps historiques : les Huns, les Magyars, les Tartares, les Turcs tiraient le plus clair de leur revenu des tributs payés par les peuples européens. Dans certaines circonstances il arrive même que le caractère de cette redevance s'efface plus ou moins, et le paiement prend alors l'apparence d'une taxe de protection ou même d'une subvention. On connaît l'anecdote d'Attila que l'impérial Incapable de Byzance, considérant le tribut payé comme un subside, fit peindre avec les attributs d'un vassal.

La quatrième période représente elle aussi un pas en avant important, car elle amène la condition essentielle de la constitution de l'État dans la forme extérieure qui nous est familière : la

réunion effective des deux groupes ethniques sur un unique territoire \*. (On sait qu'aucune définition juridique de l'État n'est possible sans l'idée du territoire de l'État.) Dès lors les relations des deux groupes, jusque-là internationales, prennent de plus en plus un caractère intranational.

Cette réunion matérielle peut être amenée par des circonstances extérieures : soit que des hordes plus puissantes aient refoulé nos pasteurs plus avant ; soit que l'accroissement de la population ait dépassé la puissance productive des pâturages de la steppe ; parfois aussi une grande mortalité des bestiaux contraint les pasteurs à échanger la vaste steppe contre l'espace relative-

\* On trouve en outre chez les Fellata un état intermédiaire entre la troisième et la quatrième période, une sorte de gouvernement mi-international, mi-intranational. « Le peuple conquérant étend comme une pieuvre ses innombrables tentacules parmi les indigènes atterrés qui, par leurs dissensions intestines, lui ouvrent eux-mêmes de nombreuses brèches. Ainsi les Fellata pénètrent lentement dans les terres du Bénoué qu'ils occupent peu à peu. Les explorateurs modernes évitent avec raison de préciser le tracé de frontières fixes. Il y a des villages dispersés des Fellata qui reconnaissent une place donnée comme capitale et centre du pouvoir. Ainsi Mouri est la capitale des nombreux établissements des Fellata disséminés dans le Bénoué central et Yola dans le pays d'Adamaoua a probablement une position analogue. Il n'existe pas encore de royaumes véritables, strictement délimités entre eux et réunis contre les tribus indépendantes. Ces capitales elles-mêmes sont loin d'être établies de façon stable. » (Ratzel, t. I, ch. 2, p. 492.)

ment restreint de la vallée. Mais en général les raisons intérieures sont suffisamment puissantes pour engager les pasteurs à se rapprocher en permanence des paysans. Le devoir de protection contre les « ours » les obligent à maintenir tout au moins une troupe de jeunes guerriers dans le voisinage de leur « ruche », ce qui constitue en même temps une excellente mesure de précaution afin de réprimer toute velléité de révolte des « abeilles » et aussi toute fantaisie les poussant à se mettre sous la protection d'un autre « ours-apiculteur », un cas qui se produit assez fréquemment. C'est de cette manière que, d'après la tradition, les fils de Rurik ont pénétré en Russie.

Ce voisinage effectif n'est pas tout d'abord une communauté d'Etat au sens étroit du mot, n'est pas une organisation unitaire.

Lorsqu'ils ont affaire à des sujets de caractère entièrement pacifique les pasteurs continuent à mener tranquillement leur existence nomade parmi leurs Périeuques et leurs Ilotes, errant et faisant paître leurs troupeaux. Ainsi vivent les Vahoumas au teint clair (32), « les plus beaux hommes du monde » (Kandt) dans l'Afrique Centrale ; ainsi vit le clan Touaregg des Hadanara, de la tribu des Asgar qui « ont établi leur foyer chez les Imra et sont devenus des aventuriers errants. Ces Imra sont la classe domestique des Asgar et sont entièrement exploités par eux bien qu'ils soient

en état de mettre sur pied un nombre de combattants dix fois plus considérable que celui de leurs maîtres ; la position réciproque des Asgar et des Imra est à peu près celle des Spartiates et des Ilotes » (33). Il en est de même des Teda dans la contrée voisine de Borkou : « De même que le pays se divise en demi-désert où vivent les nomades et en jardins fertiles et bosquets de palmiers, de même la population se divise en nomades et habitants sédentaires. Leur nombre respectif est à peu près le même, il peut y avoir en tout dix à douze mille habitants, mais il va sans dire que les sédentaires sont entièrement dominés par les nomades (34). »

Et la même loi s'applique à tout le groupe des peuplades pastorales des Galla, Masai et Vahouma :

« Bien que les inégalités des possessions soient considérables, nous trouvons peu d'esclaves comme classe domestique. L'emploi est tenu par des peuplades inférieures vivant en dehors de la tribu. La vie pastorale, qui est la base de la famille et de l'Etat, est en même temps le principe des mouvements politiques. Dans le vaste territoire compris entre le Choa et les contrées méridionales d'un côté et Zanzibar de l'autre côté il n'existe, en dépit d'une organisation sociale très développée, aucune puissance politique stable (35). »

Dans les contrées où le terrain ne se prête pas

à l'élevage en grand, ce qui est le cas par exemple dans la presque totalité de l'Europe occidentale, ou lorsque le caractère moins pacifique de la population fait prévoir des soulèvements possibles, le peuple des conquérants devient de plus en plus sédentaire et établit sur des points fortifiés ou stratégiquement importants ses campements, ses châteaux forts ou ses villes. De là les maîtres gouvernent leurs sujets dont ils ne soucient du reste qu'autant que l'exigent les exigences du droit tributaire. Administration, religion, justice et exploitation, tout est entièrement entre les mains des asservis : leur constitution autochtone même, comme leurs autorités locales sont respectées.

Si Frantz Buhl (36) est bien informé tel fut aussi le commencement de la domination israélite dans la terre de Canaan. L'Abyssinie, cette imposante puissance militaire ne semble pas avoir dépassé de beaucoup cette quatrième période de l'État. Du moins Ratzel (37) rapporte : « Semblable aux monarques orientaux des temps passés et présents qui ne se sont jamais beaucoup souciés du gouvernement intérieur et des formes de juridiction des peuples asservis, l'Abyssin n'a et n'a toujours eu qu'une seule préoccupation : le tribut. »

Mais l'histoire nous fournit le meilleur tableau de la quatrième période dans l'organisation de l'Ancien Mexique avant l'occupation espagnole :

« La confédération de peuples à la tête desquels étaient les Mexicains avait des idées un peu plus avancées en fait de conquête : elle ne détruisit que les tribus qui opposèrent de la résistance. Le reste fut seulement dépouillé et soumis ensuite au tribut. La race vaincue continua à être gouvernée par ses chefs comme par le passé. Aucune intention de fonder un royaume unifié comme au Pérou ne distingue cette première attaque : rien que l'intimidation et le pillage. Le soi-disant royaume du Mexique n'était en somme à l'époque de la conquête espagnole qu'un amas de peuplades indiennes terrorisées, vivant dans un isolement farouche et maintenues par la crainte des attaques de la bande de brigands vivant au milieu d'eux dans un repaire imprenable (38). »

Comme on le voit, il n'est pas encore question ici d'un État au sens propre du mot. Ratzel le fait aussi remarquer très justement :

« Lorsque l'on constate combien les points conquis par les guerriers de Montezuma étaient séparés les uns des autres par de vastes territoires indépendants, on est tenté d'établir une comparaison avec la domination des Hovas à Madagascar. Quelques garnisons ou plutôt quelques colonies militaires disséminées sur un vaste territoire et maintenant péniblement sous le joug un rayon tributaire minuscule sont loin de représenter

pour nous la souveraine possession de ce territoire (39). »

Mais la logique des choses mène rapidement de cette quatrième période à la cinquième qui est presque l'Etat parfait.

Entre les villages, les cantons, des querelles s'élèvent et tournent en luttes que ne peut tolérer le groupe conquérant comme elles mettent en danger la capacité prestative du paysan : il s'interpose, intervient comme arbitre et au besoin enforce son jugement. Finalement les « maîtres » ont à la « cour » de chaque roitelet, de chaque chef de district, un représentant fonctionnaire qui exerce le pouvoir pendant que l'ancien chef en garde seulement les apparences. L'Etat des Incas est l'exemple le plus typique de cette organisation dans des conditions primitives.

Les Incas étaient établis à Cuzko où ils avaient leurs domaines héréditaires et leurs résidences (40); mais dans chaque district ils avaient un représentant, le Tucricuc qui résidait à la cour du chef indigène. Ce Tucricuc surveillait toutes les affaires de son district. « Il devait ordonner le recrutement des soldats, contrôler le paiement des contributions, arranger les corvées, les constructions de chemins et de ponts, rendre la justice : toutes les affaires concernant le district étaient soumises à sa juridiction (41). »

L'organisation établie par les chasseurs amé-

ricains et les pasteurs sémites se retrouve également dans les territoires des chasseurs africains. Les Achantis ont aussi le système du Tucricuc (42) et les Douallas ont pour leurs sujets établis dans des villages séparés une organisation basée sur la conquête, « un degré intermédiaire entre le régime féodal du servage et l'esclavage » (43). Et le même auteur, parlant des Barotzés, décrit une constitution qui correspond presque exactement à l'organisation féodale primitive : « Leurs villages... sont généralement environnés d'un cercle de bourgades où vivent les serfs qui travaillent aux champs de leurs maîtres, cultivent le grain ou gardent les troupeaux (44). » Le seul détail qui nous semble étrange ici, c'est que les seigneurs ne vivent pas isolés dans leurs châteaux forts ou leurs manoirs, mais réunis dans un village au milieu de leurs sujets.

Des Incas aux Doriens de Lacédémone, de Messénie et de Crète il n'y a plus qu'un pas aussi insignifiant que des Fellata, Douallas et Barotzés aux Etats féodaux organisés d'une façon relativement stricte des royaumes nègres d'Ouganda, Ounyororo, etc., et aux royaumes féodaux correspondants de l'Europe et de l'Asie. Partout les choses se développent vers le même but en raison de la même nécessité socio-psychologique. La nécessité de maintenir les asservis dans leur entière capacité productive conduit pas à pas de la cinquième

à la sixième et dernière période, c'est-à-dire à la formation de l'État dans toute la signification que nous donnons au terme, à l'entière intranationalité, au développement de la nationalité. De plus en plus les maîtres sont forcés d'intervenir, de concilier, de sévir, de contraindre. L'habitude du commandement et les coutumes de l'autorité se développent. Les deux groupes, séparés à l'origine puis réunis sur un même territoire, vivant l'un près de l'autre seulement d'abord, puis confondus artificiellement en un « mélange » mécanique, deviennent insensiblement une véritable « combinaison » chimique. Ils se pénètrent, se dissolvent, se fondent en une homogénéité d'usages, de mœurs, de langue et de religion ; et déjà les liens de consanguinité commencent à relier les couches inférieures aux couches supérieures. Partout en effet le peuple vainqueur choisit ses concubines parmi les plus belles vierges du peuple vaincu, et une race de bâtards s'élève, tantôt admis parmi les maîtres, tantôt rejetés et devenant alors fatalement, grâce au sang conquérant qui coule dans leurs veines, les meneurs-nés des asservis. L'État primitif est prêt désormais, dans sa forme comme dans sa substance.

## DEUXIÈME PARTIE

### L'État féodal primitif

#### a) La domination

Sa forme est la *domination*. La domination d'une minorité peu nombreuse mais belliqueuse, unie par les liens de consanguinité, sur un territoire strictement délimité et sur ses habitants. Cette domination est exercée selon la formule d'un droit consacré par l'usage, qui fixe les privilèges et les exigences des maîtres et le devoir d'obéissance et les obligations des sujets, et les fixe en outre de telle sorte que la capacité prestative du paysan — l'expression date du XVIII<sup>e</sup> siècle — n'en souffre pas. L'« apiculture » consacrée par la loi ! Au devoir de prestation du paysan correspond un devoir de protection du seigneur, protection à l'intérieur contre les empiétements des autres seigneurs et protection à l'extérieur contre les attaques de l'ennemi du dehors. C'est là un côté du caractère de l'État ; l'autre côté, incomparablement